

VinçotteChronique

mars 2005 / n°1 / 4^e année
revue périodique éditée par Vinçotte

- ✓ **Sécurité**
Automotive
- ✓ **Formations**
Vinçotte Academy
- ✓ **Qualité**
Commissioning



Dossier Spécial

OK compost
Home

Feu vert pour OK compost Home

Première certification OK compost Home pour emballage total délivrée à Carrefour Belgium

Si cette introduction vous semble simple et logique, nous pouvons déjà vous révéler que cela se déroule d'une manière moins logique dans la réalité. "Du rêve à la réalité, il y a des lois et des objections pratiques ...", cette citation de Willem Elsschot a rarement été aussi appropriée que dans cette histoire. Nous avons donc là suffisamment de matière pour une table ronde "écologique" avec Philippe Dewolfs et Serge Van Gestel de Vinçotte, Guido Brosius et Griet Leynaert de Carrefour Belgium ainsi que Jan van Heule d'Innovia.

Carrefour

ENTRÉE BUREAUX - INGAN



"Bien entendu, ce n'est pas une simple question d'emballage; selon moi, c'est davantage une question d'emballage du message. Et plus précisément du message de tri."

Guido Brosius, Sr Packaging Manager, Carrefour Belgium

Contexte:

10 années de travail de pionnier

Il y a précisément 10 ans, Vinçotte a lancé le concept innovateur d'OK compost – une marque de conformité qui garantit que les produits certifiés répondent à la norme européenne harmonisée EN 13432:2000 (la version actuelle), et qu'ils sont donc compostables dans une installation de compostage industrielle. Initialement, la marque était principalement destinée aux sacs de ramassage des déchets verts, mais l'application a progressivement trouvé son chemin vers le marché de l'emballage. Carrefour Belgium est le leader absolu dans notre pays: après 2 années de recherche, cette chaîne de distribution a lancé en 2003 un emballage entièrement compostable portant la marque OK compost pour les fruits et légumes bio.

En 2005, un nouveau pas est effectué dans la bonne direction. Alléguant que le meilleur emballage est celui qui ne doit pas être ramassé avec les déchets ménagers, le concept OK compost Home – le premier emballage 100 % compostable dans votre propre jardin – voit le jour. Une première mondiale pour Vinçotte et une application exclusive par Carrefour Belgium, qui distribuera à partir de la mi-avril dans tous les hypermarchés Carrefour et supermarchés GB des fruits et légumes bio dans un emballage OK compost Home. Pour parler simplement, vous pourrez désormais jeter les épluchures et autres restes de fruits et légumes avec l'emballage sur votre tas de compost.



“C'est tout profit pour le supermarché, ainsi que pour le compostage à la maison.”

La tendance

Un nombre toujours croissant de producteurs lancent de nouveaux emballages respectant l'environnement: des barquettes de surgelés compostables aux pots de fleurs biodégradables et autres emballages de revues compostables. L'évolution vers des produits de ce type est particulièrement positive, par exemple en remplacement des emballages qui ne peuvent être jetés que dans les déchets résiduels et donc incinérés. Les bioplastiques sont fabriqués à partir de matières organiques comme la pulpe de bois, le maïs ou la farine – autant de matières premières naturelles et renouvelables qui sont en outre très intéressantes pour limiter l'émission de CO₂.

Jan van Heule: “En tant que producteur des films d'emballage NatureFlex™, Innovia possède une assez bonne connaissance du marché des produits organiques. Le marché mondial actuel est estimé à beaucoup plus de \$ 20.000 millions. Pour notre marché européen des fruits et légumes, il s'agit déjà de plus de € 130 millions. Ce sont non seulement des chiffres qui frappent l'imagination, mais qui démontrent surtout que les pouvoirs publics et l'industrie ressentent le besoin de faire appel à des sources renouvelables. Les supermarchés essaient en tout cas de tirer profit de cette importante opportunité commerciale.”

Griet Leynaert: “C'est partiellement vrai, mais je souhaite tout de même ajouter que cette opportunité est également dirigée par nos clients. Le consommateur conscient se sent mieux en achetant un emballage biodégradable qu'en achetant un emballage perdu. Aujourd'hui, les consommateurs effectuent des achats plus écologiques: ils font attention aux labels “verts” figurant sur les produits.”

Guido Brosius: “En tant que supermarché, nous veillons non seulement en permanence à la qualité des produits proposés, mais également à la qualité de nos emballages. Pour les entreprises du secteur de la distribution, les emballages des produits ont toujours



été un problème difficile à aborder. Chaque consommateur est confronté aux déchets d'emballages à la maison. Il est donc logique que nous recherchions des solutions pour réduire les déchets de post-consommation. Il y a aussi un argument supplémentaire: les produits qui ont dépassé leur date limite de vente peuvent être jetés en une seule manipulation. Nous ne devons donc plus les déballer pour trier les déchets. Cela fait une fameuse différence de temps et de main-d'œuvre."

Le potentiel

Il y a environ 10 ans, les consommateurs étaient encore très méfiants vis-à-vis de ces emballages. Soit, les bioplastiques n'étaient pas vraiment biodégradables, soit ils étaient d'une qualité technique inférieure. En outre, il n'y avait pas de cadre légal et les termes biodégradabilité et compostabilité étaient trop vagues. Que de chemin parcouru entre-temps: après de nombreuses années de recherche sur les produits, la création d'une plus grande clarté, un meilleur niveau de prix et une disponibilité toujours plus grande. Une chose reste toutefois claire, c'est que le succès des bioplastiques dépendra surtout des possibilités de ramassage, du comportement de ramassage et de la maîtrise des éventuelles perturbations du processus de compostage.

Philippe Dewolfs: "En effet, il est vrai que le lancement de produits de ce type n'est pas évident. Il y a peut-être encore trop de points noirs – par exemple, les coûts supérieurs du matériau de base –, les emballages compostables

"Le consommateur respectueux de l'environnement se sent mieux en achetant un emballage biodégradable qu'en achetant un emballage perdu. Des informations claires concernant les labels et les pictogrammes sont essentielles."

Griet Leynaert, Quality Service & Environment Program Coordinator, Carrefour Belgium

peuvent coûter jusqu'à 5 fois plus cher, une cotisation toujours plus élevée pour FOST Plus, des difficultés dans le ramassage et le traitement sélectifs, un manque de clarté pour le consommateur en raison de l'absence du message de tri correct et d'une multitude de logos."

Guido Brosius: "La tarification FOST Plus devrait évoluer à terme dans le sens positif. A l'heure actuelle, FOST Plus classe encore les matériaux biodégradables dans la catégorie "Autres"... qui est effectivement la plus

coûteuse. L'intégration des matériaux compostables dans la catégorie tarifaire "papier et carton" serait déjà un pas dans la bonne direction. Il suffit de regarder le modèle allemand, où ces matériaux sont provisoirement exemptés de cotisation – bien entendu, une évaluation de cette approche sera effectuée à terme en Allemagne."

Griet Leynaert: "Le développement de OK compost Home par Vinçotte peut en fait être considéré comme une sorte de débouché supplémentaire. Car c'est bien là que le bât blesse: les possibilités de ramassage. D'une part, l'OVAM demande à l'industrie de faire des efforts en

matière de respect de l'environnement – comme nous avons pu le faire grâce à Vinçotte avec OK compost –, mais d'autre part, lorsque nous lançons le produit, il apparaît que les installations de traitement existantes doivent encore être adaptées. Par conséquent, les bioplastiques ne peuvent pas être ramassés avec les déchets verts, mais doivent être déposés avec les déchets résiduels."

Jan van Heule: "Leur refus dans les conteneurs ou sacs à déchets verts



ne sera toutefois pas un problème pour le consommateur respectueux de l'environnement. Les emballages compostables et biodégradables sont plus écologiques que les emballages ordinaires. A l'heure actuelle, il faut encore chercher une solution pour la meilleure méthode de traitement. Les emballages portant la marque OK compost Home peuvent déjà être compostés à la maison sans aucun problème."

Serge Van Gestel: "En effet, nos installations flamandes ne sont pas encore adaptées. La plupart des installations sont équipées d'un dispositif de tamisage pour le prétraitement des déchets. Les emballages "compostables" et "ordinaires" sont donc passés au tamis et ne peuvent pas être compostés. On craint donc que le pourcentage



"Ce qui me réjouit aussi, c'est la magnifique synergie entre toutes les entreprises concernées – une véritable collaboration multisectorielle dans laquelle une dizaine de partenaires ont non seulement tenu compte de leur propre intérêt, mais aussi de l'intérêt de l'environnement."

Jan van Heule, Sales Manager Benelux & France, Innovia

de résidu évacué pour être incinéré soit considérablement plus élevé, ce qui pourrait augmenter les frais pour l'entreprise chargée du traitement des déchets verts. N'oubliez pas non plus qu'en Flandre, nous avons milité pendant des années pour des déchets verts purs. En tant que plus grand composteur d'Europe, la Flandre a même les déchets verts les plus purs de toute l'Union, avec un taux de pollution de maximum 1,5% du poids."

Griet Leynaert: "Un autre élément est aussi la "contamination", à savoir le risque qu'en plus des emballages compostables, des matériaux ou emballages non compostables se retrouvent également avec les déchets verts. Autrement dit, le VLACO et l'OVAM partent du principe que le consommateur ne fera pas de distinction entre le plastique ordinaire et le bioplastique et balancera tout dans le même conteneur vert."

Philippe Dewolfs: "Si vous me permettez de contrer grossièrement cet argument, je dirais que les gens qui ne voient pas la différence sont de mauvaise foi. Nous avons précisément tout fait pour que les emballages portant nos marques OK compost et OK compost Home soient les plus clairs

possible: le film possède une impression tramée verte qui saute aux yeux, et nos marques Vinçotte sont en outre imprimées plusieurs fois sur chaque emballage."

Guido Brosius: "Bien entendu, ce n'est pas une simple question d'emballage; selon moi, c'est davantage une question d'emballage du message. Et plus précisément du message de tri, qui doit être très clair lorsqu'il s'agit de matières premières renouvelables. J'admets que ce message n'en est pas plus clair, bien que FOST Plus fasse actuellement des efforts pour améliorer sa communication. Ils réalisent également que si le consommateur n'est pas bien informé –en raison d'un manque de connaissances–, il ne fera pas la distinction entre des matériaux compostables ou non."

Philippe Dewolfs: "Le message est en fait très simple: composter à la maison est meilleur marché sur le plan du traitement des déchets, et cela peut aussi bien se faire à l'air libre que dans un tonneau à compost. On peut dire que c'est un atout supplémentaire."

Jan van Heule: "Un autre problème de communication est la multitude de logos. Dans les différents Etats membres européens, on utilise le logo "kiemplant" allemand, basé sur la norme Dincerto, et parfois aussi sur la norme EN 13432:2000. En Belgique, on utilise principalement le logo OK compost, basé sur la norme EN 13423:2000. Je sais de source sûre que l'on travaille actuellement au niveau européen à la création d'un logo uniforme."

Serge Van Gestel: "Un élément important pour l'uniformité et pour la garantie que les emballages sont bel et bien compostables dans une installation industrielle est la norme EN 13432:2000. A l'heure actuelle, cette norme n'est pas contraignante. Il n'existe pas encore de norme pour les emballages compostables à la maison, mais en réfléchissant un peu de manière logique, nous avons conçu avec l'OVAM, le VLACO et l'OWS, un programme pour ces produits, principalement basé sur la norme EN 13432. Lors de la rédaction de ces normes de produit pour les emballages compostables, on pourrait intégrer une exigence d'utilisation de ce programme européen. Les normes en matière de produits sont une compétence fédérale; c'est pourquoi la collaboration structurelle entre les trois régions est fortement recommandée. Ainsi, il y aura également davantage de clarté pour toutes les entreprises qui veulent lancer ce type d'emballages."



“Les déchets verts flamands sont même les plus purs d’Europe, avec un taux de pollution de maximum 1,5% du poids.”

Serge Van Gestel, Contract Manager Regulations & Product Certification, Vinçotte

La référence

OK compost et OK compost Home sont en bonne voie pour devenir dans les prochaines années la référence pour les emballages compostables. Le bioplastique offre les mêmes avantages que le plastique ordinaire, mais n’est pas nocif pour l’environnement. L’utilisation de matières premières renouvelables crée un cycle parfait: grâce au compostage, ces matières premières retournent à la terre sans provoquer de pollution. L’ensemble “film-étiquette-colle-encre” utilisé par Carrefour Belgium a brillamment réussi les examens requis pour cette norme – chaque élément a également reçu une marque de conformité.

Guido Brosius: “Une bonne nouvelle pour Carrefour Belgium –et naturellement pour l’ensemble de notre groupe– est que notre concept d’emballages compostables a été repris presque littéralement par Carrefour France. Je considère cela non seulement comme une “tape amicale dans le dos” pour tous les efforts que nous venons de fournir, mais aussi comme un signe de reconnaissance pour notre manière d’entreprendre tournée vers l’avenir. On chuchote de temps en temps que vivre et entreprendre en respectant

l’environnement n’est pas récompensé –ce qui est partiellement vrai, bien entendu–, mais croyez-moi, ceux qui ne suivent pas ce mouvement aujourd’hui devront combler un “coûteux” fossé dans quelques années. Nous avons déjà pris de l’avance. Ou pour l’exprimer plus fortement: en innovant écologiquement aujourd’hui, nous serons franchement compétitifs à l’avenir.”

Griet Leynaert: “La Belgique est à la pointe des initiatives européennes en matière de compostage. C’est surtout en Flandre que le nombre de ramassages et de traitements du compost est le plus important, mais la Wallonie et Bruxelles ne lésinent certainement pas sur les efforts. Environ 60% des Belges sont familiarisés avec l’une ou l’autre forme de ramassage ou de traitement de compost via les déchets verts, les parcs à conteneurs ou le compostage à domicile. Je viens d’entendre que la Flandre est très en retard en matière d’innovation (compte rendu du SERV). Avec les nouveaux emballages portant le label OK compost Home, nous faisons déjà un pas de plus dans la bonne direction. Plus encore, un investissement dans des produits de ce type est pour Carrefour une preuve d’innovation et de création de valeur orientée vers l’avenir dans le développement durable.”

Jan van Heule: “Ce qui me réjouit aussi, c’est la magnifique synergie entre toutes les entreprises concernées – une véritable collaboration multisectorielle, dans laquelle une dizaine de partenaires ont non seulement tenu compte de leur propre intérêt –nous sommes finalement tous des entrepreneurs–, mais aussi de l’intérêt de l’environnement. Si je peux m’exprimer ainsi, nous avons donné ensemble le feu vert pour un emballage respectueux de l’environnement et du consommateur.”

l’épilogue

Griet Leynaert: “Lors d’une prochaine visite dans un supermarché Carrefour ou GB, les lecteurs de la “Chronique Vinçotte” devront être attentifs aux emballages de fruits et légumes bio portant la marque de conformité OK compost Home (à partir de la mi-avril dans nos magasins).”

Guido Brosius: “Ils pourront immédiatement vérifier l’opération eux-mêmes: le compostage à la maison fonctionne, garanti dans les 16 semaines! Dans ce cadre, nous inviterons d’ailleurs aussi les maîtres-composteurs durant la prochaine saison...!”



Fiche technique

Emballage 100% compostable à domicile

Le projet du film compostable à domicile découle d'une fructueuse collaboration entre plusieurs partenaires sur divers terrains d'action:

- **Carrefour Belgium:** leader du marché de la grande distribution en Belgique
- **Vinçotte:** responsable de l'attribution du programme OK compost Home
- **Innovia:** producteur du film d'emballage NatureFlex™
- **Michon:** distributeur exclusif de NatureFlex™ pour la Belgique
- **Brava:** fournisseur et emballeur de fruits et légumes bio pour Carrefour Belgium
- **Reynders:** l'imprimerie qui s'est également chargée de la recherche du papier, de la colle et des encres adéquats
- **OWS:** Organic Waste System comme laboratoire d'essai
- Organismes et instances publics: **VLACO, OVAM, InterLeuven, IVCIE**

OK compost Home

Film NatureFlex™ NE 30 µm

- NatureFlex™ est conforme à la norme européenne EN13432:2000 et possède les certificats Dincerto (Allemagne) et OK compost (Belgique). OK compost Home est un programme qui complète OK compost.
- 100% compostable à domicile.
- Réalisé à base de film cellulosique transparent. Cette matière première est un 'Renewable Raw Material' ("matériau brut recyclable"). La cellulose provient d'une variété d'Eucalyptus, issue de bois sans OGM faisant l'objet d'une exploitation forestière durable. Tous les fournisseurs de pulpe de bois satisfont à la norme écologique ISO 14000.
- Pré-imprimé en 1 couleur, avec label OK compost Home en impression tramée verte à l'encre végétale.
- Le film a une excellente transparence et se traite parfaitement en machine. Le bruit qu'il produit entre les doigts est agréable, il se soude sans problème et est exempt d'OGM.
- Au bout de 12 semaines, le film, son impression, la colle et l'étiquette sont entièrement décomposés.

Barquette pulpe de carton

- 100% compostable – mais est de préférence recyclée par ramassage sélectif des papiers et cartons.

Selon une enquête réalisée auprès des consommateurs par l'Industrial Association of Biodegradable Polymers and Bioplastics, le consommateur se montre très positif face au remplacement du plastique traditionnel par des Renewable Raw Materials – le nom générique de tous les matériaux d'emballage biodégradables et compostables, issus de matières premières renouvelables. Les avantages pour l'environnement:

- Economie de matières premières fossiles (pétrole)
- Economie d'énergie (50%) lors de la production
- Economie de colle (50%) grâce au collage en zone de l'étiquette
- Moindre dépendance du pétrole brut
- Moins de déchets résiduels grâce à la solution du compostage à domicile
- Moins d'émission de CO₂, ce qui est généralement confirmé par toutes les études 'Life Cycle Analyses'

Etiquette Vellum NP 51

- Avec motif ligné et encre à base aqueuse.
- Tant la colle pour coller l'étiquette, l'encre pour l'impression des informations et l'étiquette elle-même ont reçu le label OK compost Home et sont donc compostables à 100%.
- Afin de coller l'étiquette, la colle est appliquée en lignes – cela offre 2 avantages: on a besoin de peu de colle et le motif ligné favorise la circulation d'air, ce qui offre un avantage supplémentaire durant le processus de compostage.



Afin de soutenir le consommateur au maximum, Vinçotte a développé les logos OK compost, OK compost Home et OK biodégradable.



Un matériau compostable portant le label **OK compost** est compostable dans une installation de compostage professionnelle, sans effets nuisibles pour la qualité du compost. Lors de cette décomposition, un pic de température est parfois nécessaire (supérieur à 55°C dans une installation de transformation).



Un produit portant le label **OK biodégradable** est biologiquement dégradé dans un environnement naturel spécifique (sol, air, eau salée, eau douce, etc.). Il se décompose en dioxyde de carbone, sels minéraux et biomasse.



Un matériau compostable portant le label **OK compost Home** convient au compostage en fût, tas ou bac à compost. Si le processus de compostage se déroule correctement, le matériau se décompose dans les 12 semaines.



Carrefour 

Le groupe Carrefour, qui accueille chaque année 2 milliards de clients dans le monde, est le principal distributeur d'Europe et le numéro deux à l'échelle mondiale. En 2004, Carrefour Belgium a enregistré une croissance de 2,83% pour réaliser un chiffre d'affaires annuel de € 5.261 millions. Outre la dynamique commerciale, la dynamique d'implantation de nouveaux magasins deviendra aussi un solide atout pour 2005: le cap des 500 points de vente sera dépassé cette année.

Our Commitment to the Planet:

- Le groupe Carrefour accorde une grande importance au développement durable et aux produits écologiques.
- Le groupe Carrefour assume mondialement ses responsabilités, en vue de développer des solutions pour une partie du problème des déchets.
- Le groupe Carrefour veut utiliser au maximum des sources renouvelables et exploiter une haute fonctionnalité.
- Carrefour Belgium a déjà lancé en 2003 des emballages portant le label OK compost. Cette initiative a été lancée sur le marché bio, étant donné qu'il s'agit d'un petit marché. Sur ce marché niche, les consommateurs sont aussi particulièrement sensibles à la thématique de l'environnement.
- Carrefour Belgium veut saisir l'unique chance de continuer à jouer un rôle de pionnier au sein du groupe, avec des effets positifs au niveau européen et mondial.

Innovia –le nouveau nom d'UCB– existe depuis septembre 2004, après la reprise d'UCB par un consortium dirigé par Dennis Matthewman (auparavant Managing Director de Hays Chemical Distribution) en collaboration avec Candover Partners Ltd. Avec 5 entreprises de production sur 3 continents, un chiffre d'affaires annuel de € 362 millions et 1.600 collaborateurs dans le monde, Innovia est le chef de file dans le domaine du Biaxially Oriented Polypropylene (BOPP) et des films cellulose pour emballage et labelling. Détail intéressant: Innovia est le seul producteur au monde de billets de banque en polymères, via une joint venture avec la 'Reserve Bank of Australia'. Ces billets durent beaucoup plus longtemps et sont (presque) impossibles à contrefaire.



AVI-CERTEST teste et certifie des biomatériaux à différents niveaux:

- Test selon un programme spécifique
- Test si les matériaux satisfont aux normes, en utilisant les documents des normes comme référence
- Etude type

AVI-CERTEST attribue les trois marques. Celles-ci garantissent que les matériaux en question satisfont aux réglementations et normes en vigueur. Elles garantissent en outre le suivi de la production.

AVI-CERTEST fonctionne comme une tierce partie indépendante. Cette valeur ajoutée est la meilleure garantie en termes de visibilité, de crédibilité et d'objectivité.